Le POLE DES MICROTECHNIQUES DE BESANCON / **T :** 03.81.81.82.83 (PMT) qui facilite la rencontre entre les partenaires académiques, de la recherche, les startups et les industriels, a signé le 15/11 une convention avec l'Agence de l'innovation en santé. L'objectif pour cette dernière est de démultiplier au plus près des territoires les actions entreprises pour accélérer l'innovation dans le domaine de la santé au bénéfice des patients, des professionnels et du système de soins. La mise en œuvre du plan Innovation santé 2030, volet santé de France2030, vise à accélérer, simplifier et anticiper l'accès aux innovations pour permettre aux patients et aux professionnels de santé d'en bénéficier rapidement et en toute sécurité. Pour y parvenir, l'Agence de l'innovation en santé entend s'appuyer sur les acteurs de terrain tel que le PMT et créer des synergies efficaces au service de l'innovation en santé. https://www.pmt-innovation.com/